

Une étiquette énergétique pour les appareils ménagers

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(2002)**

Heft 1

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-641511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une étiquette énergétique pour les appareils ménagers

Nous vous l'annonçons dans notre dernière édition et c'est aujourd'hui chose faite: le Conseil fédéral a adopté, le 7 décembre 2001, la révision de l'ordonnance sur l'énergie qui rend désormais l'étiquette énergétique obligatoire en Suisse pour les appareils électroménagers.

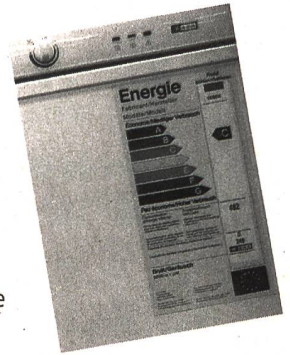
Avec le numéro de décembre 2001 d'énergie extra, vous aviez déjà pu prendre connaissances dans les détails de cette étiquette qui donnera aux consommateurs des informations sur les appareils et objets concernés: réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle et les lampes. Au cas où vous l'auriez manqué, vous pouvez le commander auprès de l'OFEN.

Mais ce n'est que grâce à vous, chères lectrices, chers lecteurs, que ce moyen d'information prendra tout son sens.

Lorsque vous achèterez un appareil électrique, jetez un œil à l'étiquette: vous y trouverez votre compte.

Une large publicité sera faite ces prochaines semaines autour de l'étiquette énergétique qui sera présente à la MUBA (du 22 février au 3 mars), à Habitat & Jardin (du 2 au 10 mars) et à la BEA (du 26 avril au 5 mai). Des annonces dans la presse et un spot télévisé (dès la mi-avril) compléteront la campagne de sensibilisation.

L'ouverture de la MUBA coïncidera avec le lancement du site www.energieetiquette.ch et de l'Infoline 0848 444 444 où les consommateurs trouveront toutes les informations utiles.



Les appareils électriques consomment beaucoup (trop) de courant!

Consommation d'électricité – Facteurs de coûts présentant un important potentiel d'économie

Plus des 54% de l'énergie électrique suisse sont dévorés par des millions d'appareils fabriqués en grandes séries. Les principaux postes de consommation sont les suivants:

- La technique du bâtiment (pompes à chaleur, chauffages électriques à résistance, chauffe-eau, pompes de circulation, installations d'air comprimé, etc.), soit 19% de la consommation totale d'électricité.
- L'éclairage (intérieur et extérieur, avec des ampoules encore souvent à incandescence ou halogènes), soit 13%.
- Les appareils ménagers, soit 13%.

Viennent s'y ajouter deux domaines dont la consommation est en forte croissance: les appareils de bureau et de communication (ordinateurs personnels, fax, copieuses, imprimantes, etc.) avec 4% de la consommation, et l'électronique de divertissement (téléviseurs, lecteurs vidéo, chaînes hi-fi, etc.) avec 2%. On voit aussi s'accroître le parc des appareils mobiles fonctionnant sur batteries comme les téléphones mobiles, les agendas électroniques, les jeux informatiques, etc. Ces appareils rechargeables présentent souvent une qualité énergétique médiocre avec des pertes élevées en mode de veille. L'étiquette énergétique est obligatoire pour deux classes d'appareils dès le 1^{er} janvier 2002: les gros appareils ménagers et les luminaires. Dans ce domaine au moins, le consommateur peut maintenant connaître les caractéristiques qualitatives et énergétiques de ce qu'il achète (nous en avons parlé en détail dans notre dernière édition – et les considérations ci-après se fondent sur un premier rapport de l'OFEN sur le succès remporté par les étiquettes).

Voilà comment nous voulons (et pouvons) gagner en efficacité énergétique

Technologie de l'efficacité

La technologie de l'efficacité des appareils électriques se base sur divers phénomènes physiques:

- Les appareils de réfrigération et de congélation peuvent être mieux isolés thermiquement.

- Les lampes peuvent fonctionner au gaz fluorescent plutôt que par incandescence.
- Les moteurs électriques peuvent être conçus et construits pour être plus efficaces et plus petits, et fonctionner à débit variable.
- Des instruments électroniques de commutation et de réglage permettent de mieux adapter les appareils aux modes de fonctionnement requis.

Il y a donc, on le voit, toutes sortes de moyens physiques et techniques grâce auxquels on peut améliorer l'efficacité énergétique des appareils électriques, que ce soit en mode de fonctionnement ou en veille. Malgré les progrès réjouissants réalisés ces 20 dernières années, tout le potentiel est encore loin d'avoir été épuisé dans ce domaine. De gros efforts seront encore consentis dans le cadre du programme SuisseEnergie pour stimuler l'offre et la demande d'appareils «énergétiquement corrects».

Second price

Pendant leur durée de vie, beaucoup d'appareils électriques coûtent, en électricité, de 20% à plus de 50% de leur prix d'achat (réfrigérateurs, congélateurs, lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge). Ce «second price» doit absolument être connu lors de la décision d'achat. Le bon marché est bien souvent trop cher (voir diagramme 3). Les appareils d'une bonne efficacité énergétique sont souvent du tiers, voire de la moitié moins coûteux au fonctionnement.